

Rapport de la Commission des Candidatures 2020

La commission des candidatures que vous avez élue en juin 2019 a la particularité de devoir fonctionner entre deux versions du RI qui la régissent : celle votée lors de l'AG du 24 mars 2019 mais pas encore opérationnelle puisque pas encore ratifiée par le Ministère de l'Intérieur et la version ancienne toujours en vigueur jusqu'à cette ratification. J'ai exposé en détail les conséquences de cette situation dans mon rapport de l'an dernier, je n'y reviens pas. En 2020, nous avons continué à jongler avec cette situation inconfortable jusqu'au mois d'octobre, lorsque le nouveau RI fut enfin validé et que les nouvelles normes d'élections ont pu s'appliquer. Seul bénéficiaire de cette validation tardive : il n'a pas été question, vu sa date au regard de celle de l'assemblée générale de mars, de procéder à une nouvelle élection de la Commission des candidatures suivant les règles du nouveau RI.

Un autre problème s'est rapidement imposé à notre fonctionnement : la pandémie de covid 19 et ses conséquences sur le fonctionnement institutionnel de la SPP, obligée d'annuler toutes ses manifestations « en présence ». C'est ainsi que le collège électoral prévu en mars 2020 a dû être supprimé. En juin, en lien avec le Bureau, il nous est apparu que des élections pouvaient être organisées dans de bonnes conditions de confidentialité et de sécurité par le système Zoom, maintenant bien rôdé.

Nous avons donc pu tenir un **1° collège électoral le 23 juin 2020** où nous avons présenté trois mémoires : Véronique Laurent, Christine Garneau et Andrei Rossokhin. V. Laurent et Andrei Rossokhin ont été élus.

Malgré le confinement, nous avons continué à travailler en commission, toujours par zoom, nous avons donc trois autres mémoires prêts à être présentés avant l'été. Toujours avec le Bureau, la date choisie pour ce **2° collège électoral fut le 15 septembre 2020**. Frédérique Durieux, Françoise Cointot et Michel Picco ont été tous élus lors de ce collège.

Un **3° collège électoral s'est tenu le 8 décembre 2020**, cette fois, après validation du RI. Elise Jonchère Weinmann, Lila Hoijman et Michèle Petitcolin ont toutes trois été élues.

Enfin, la ratification du nouveau RI nous a permis de confirmer les élections « en attente » des candidates élus durant la période transitoire avec la majorité simple requise par le nouveau RI. La SPP compte donc huit nouveaux titulaires en 2020.

Ch. Lechartier Atlan
Présidente de la commission des candidatures
Annie Roux Secrétaire
Janvier 2021